Fiche synthèse LEED®
Adhésif AD-844 MS

Adhésif : AD-844 MS
Sommaire de contribution à LEED® Canada-NC 2009

LEED® Canada-NC 2009	Description de la contribution

Matériaux et Ressources (MR)

MR crédit 5 – Matériaux régionaux

Ne contribue pas

Exigences du crédit

Utiliser des matériaux ou des produits de construction qui ont été extraits, recueillis, récupérés et traités dans un rayon de 800 km (2 400 km s'ils sont expédiés par train ou par bateau) du site de fabrication finale.

Démontrer que le site de fabrication finale de ces produits est situé dans un rayon de 800 km (2 400 km s'ils sont expédiés par train ou par bateau) du chantier de construction.

Siseuleunefractiond'unproduitoud'unmatériauestextraite,recueillie, récupérée, traitée et fabriquée localement, seul le pourcentage (par poids) de ce produit doit être pris en compte pour établir la valeur régionale.Lepourcentageminimumdematériauxrégionauxestde20 % (1 point) ou 30 % (2 points).

Commentaires

L'adhésif AD-844 MS de Finitec Canada est un adhésif à base à base de polymère hybride pour revêtement en bois. Il possèede d'excellentes propriétés d'atténuation sonore et de contrôle de l'humidité. Il procure donc une adhérence supérieure et protèege les revêtements de bois des émissions de vapeur d'eau provenant des dalles de béton en une seule application. Il est idéal pour l'utilisation intérieure résidentielle, commerciale et institutionnelle.

L'adhésif AD-844 MS de Finitec Canada ne permet pas de contribuer à ce crédit puisqu'aucune des composantes entrant dans sa composition ne sont extraites, recueillies, récupérées et traitées à moins de 800 km par camion ou 2 400 km par train ou par bateau du lieu de fabrication finale. De plus, les adhésifs sont négligeables, voir même parfois exclus des calculs du crédit MR 5.

Le calcul de ce pourcentage a été effectué en considérant les exigences du crédit MR 5 et la conformité du rayon à respecter en fonction des moyens de transport utilisés.

Le lieu de fabrication finale de l'adhésif AD-844 MS est à Garland, TX (75041).

La provenance des principales composantes ainsi que le mode de transport utilisé devront être validés pour chaque projet.

MR crédit 6 – Matériaux rapidement renouvelables

Ne contribue pas

Exigences du crédit

Utiliser des matériaux et des produits de construction renouvelables rapidement(faitdeplantesquisonttypiquementrécoltéesaumaximum tous les dix ans) pour 2,5 % de la valeur totale de tous les produits et matériaux de construction utilisés dans le projet.

Commentaires

L'adhésif AD-844 MS de Finitec Canada ne permet pas de contribuer à ce crédit puisqu'aucune composante entrant dans sa composition n'est considérée comme étant des matériaux rapidement renouvelables (typiquement récoltés au maximum tous les dix ans).

L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients et leurs fournisseurs qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima documente, analyse et valide toutes les pièces justificatives recueillies en conformité avec la norme CAN/CSA ISO 14021. Toutefois, Vertima ne peut être tenu responsable d'informations erronées, ou pouvant induire en erreur. VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1020-16
En vigueur depuis : octobre 2013
Dernière mise à jour : octobre 2013
Données techniques documentées et validées par : www.vertima.ca

AN © 2012-2013, Produits de Plancher Finitec Inc. Tous droits réservés. 1 888 838-4449 www.acousti-tech.com

Qualité des Environnements Intérieurs (QEI)

QEI crédit 3.2 – Plan de gestion de la QAI : avant l'occupation	1 point
Exigences du crédit	Commentaires
Élaborer un plan de gestion de la QAI et le mettre en œuvre après l'installation de tous les produits de revêtement et après le nettoyage complet du bâtiment avant l'occupation: Option 2 : Analyse de l'air Une fois la construction achevée et avant l'occupation du bâtiment, réaliser des analyses de la QAI pour recueillir des données de base, en utilisant les protocoles d'analyse conformes au « Compendium of Methods for the Determination of Air Polluants in Indoor Air » de l'Environmental Agency (EPA) des États-Unis et conformes aux détails additionnels fournis dans le guide de référence LEED® Canada pour la conception et la construction de bâtiments durables.	L'adhésif AD-844 MS peut contribuer indirectement à l'atteinte de ce crédit et s'avérer favorable aux projets sélectionnant l'option 2 du crédit QEI 3.2 : analyse de l'air avant l'occupation du bâtiment. La compagnie Finitec Canada démontre un intérêt marqué pour le développement et la sélection de produits plus respectueux de l'environnement. En effet, les adhésifs de Finitec Canada sont sans danger pour l'environnement et la santé des occupants et ont une faible teneur en COV, ce qui favorise une meilleure qualité de l'air intérieur (QAI).

QEI crédit 4.1 – Matériaux à faibles émissions : Adhésifs et produits d'étanchéité	1 point
Exigences du crédit	Commentaires
La teneur en COV des adhésifs, des produits d'étanchéité et des apprêts pour produits d'étanchéité utilisés doit être moindre que les limites actuelles de COV du règlement no 1168 du South Coast Air Quality Management District (SCAQMD).	L'adhésif AD-844 MS est conforme aux limites de COV déterminées dans la SCAQMD no 1168. L'adhésif AD-844 MS présente une teneur en COV de 8 g/L et peut donc contribuer à l'atteinte de ce crédit.

Priorité Régionale (PR)

PR crédit 2 – Priorité régionale	1 à 3 points
Exigences du crédit	Commentaires
Un maximum de 3 points peut être proposé en vertu de ce crédit qui a pour objet de permettre l'ajout de points pour récompenser la prise en compte d'une ou de plusieurs questions qui revêtent une importance environnementale régionale additionnelle. Pour obtenir le crédit Priorité régionale, le demandeur doit indiquer les crédits LEED® qui ont une importance environnementale régionale additionnelle. Le projet doit obtenir le crédit de base et ensuite proposer ce crédit comme crédit de priorité régionale.	Se référer à la section avantages et aspects à considérer du crédit proposé comme crédit de priorité régionale. Pour une liste des crédits applicables se référer au site du Conseil du Bâtiment durable du Canada (CBDCa) à www.cagbc.org, à la section des outils LEED® pour les systèmes d'évaluation LEED® Canada pour les nouvelles constructions et les rénovations importantes 2009 et LEED® Canada pour le noyau et l'enveloppe 2009.

TOTAL
L'adhésif AD-844 MS peut contribuer à l'atteinte de cinq (5) points pour un projet LEED® Canada-NC 2009

*Il est important de considérer que le total de points identifié reflète le pointage attribué dans chaque catégorie où le produit contribue. Le produit en lui seul n'accorde pas le pointage tel que défini ci-dessus, mais est considéré comme un élément bénéfique dans l'ensemble des composantes du bâtiment pour atteindre les crédits LEED®.

L'interprétation de Vertima quant à la contribution potentielle des produits et systèmes pour les exigences LEED® porte sur les données fournies par les clients et leurs fournisseurs qui sont responsables de la véracité et de l'intégrité de leurs informations. Vertima documente, analyse et valide toutes les pièces justificatives recueillies en conformité avec la norme CAN/CSA ISO 14021. Toutefois, Vertima ne peut être tenu responsable d'informations erronées, ou pouvant induire en erreur. VERTIMA INC. procède annuellement à une mise à jour de la Fiche Vertima auprès de ses clients afin de maintenir un contrôle de qualité.

Numéro Fiche Vertima : FVERT-13-1020-16
En vigueur depuis : octobre 2013
Dernière mise à jour : octobre 2013
Données techniques documentées et validées par :
www.vertima.ca

AN © 2012-2013, Produits de Plancher Finitec Inc. Tous droits réservés. 1 888 838-4449 www.acousti-tech.com